



27 septembre 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Alliance de recherche numérique du Canada



Digital Research
Alliance of Canada

Alliance de recherche
numérique du Canada



Table des matières

LETTRE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
LETTRE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE	7
Approbation du procès-verbal.....	8
Élection des administratrices et administrateurs	22
Réception et examen des états financiers	29
Renouvellement du mandat des vérificateurs externes.....	42



LETTRE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 14 septembre 2022

Bonjour,



Janet Davidson

*O.C., BScN, MHSA, LLD (hon.),
présidente du conseil
d'administration*

*Alliance de recherche
numérique du Canada*

Au nom du conseil d'administration de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance), je suis heureuse de vous inviter à la troisième assemblée générale annuelle (AGA) de l'organisation, qui aura lieu virtuellement le **mardi 27 septembre 2022, de 13 h à 14 h (heure avancée de l'Est)**.

Les documents concernant l'AGA comprennent l'avis de convocation, l'ordre du jour de la séance, le procès-verbal de l'AGA tenue en septembre 2021 ainsi que les états financiers vérifiés de l'Alliance pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022.

L'ordre du jour de la séance comprendra :

- Le mot de bienvenue et les observations préliminaires de la part de George Ross, le président-directeur général de l'Alliance, et de Nipun Vats, sous-ministre adjoint d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)
- Les points officiels à l'ordre du jour de l'AGA, notamment l'élection des membres du conseil d'administration, la présentation des états financiers vérifiés et le renouvellement du mandat des vérificateurs externes
- Le mot de la fin

L'AGA aura lieu virtuellement sur Zoom. Le processus de vote sera géré au moyen de SimpleSondage, et c'est par l'intermédiaire de cette solution que les bulletins de vote seront envoyés par courriel aux représentants principaux le jour de la séance. Veuillez noter que bien que tous les membres de l'Alliance puissent participer à l'AGA, seuls les représentants principaux des organisations inscrites à titre de membres principaux sont autorisés à voter. Si vous souhaitez mettre à jour les renseignements concernant votre établissement, une personne signataire autorisée peut en faire la demande par écrit aux fins d'approbation en nous envoyant un courriel à membership-adhesion@alliancecan.ca. L'AGA sera enregistrée, et une partie de la séance sera disponible sur le site Web de l'Alliance.



En juillet 2022, George Ross s'est de nouveau joint à l'Alliance en tant que président-directeur général en vue de réaliser l'important mandat visant à présenter à ISDE le nouveau modèle de prestation des services, le modèle de financement et la proposition de financement pluriannuel. Au cours des dernières semaines, sous la direction de M. Ross, l'organisation a redoublé ses efforts pour exécuter ce mandat, et elle continue de collaborer avec les spécialistes et les établissements de l'infrastructure de recherche numérique de partout au pays pour veiller à répondre aux attentes des chercheuses et chercheurs, des établissements, et des bailleurs de fonds, y compris d'ISDE et des membres.

Nous sommes reconnaissants envers nos partenaires de l'écosystème pour leur mobilisation et leur soutien auprès de l'Alliance afin de l'aider à accomplir sa mission pour le compte des chercheuses et chercheurs du Canada.

Au plaisir de vous voir à l'AGA.

Merci et sincères salutations,

Janet M. Davidson, O.C., BScN, MHSA, LLD (hon.), présidente du conseil d'administration
Alliance de recherche numérique du Canada



LETTRE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 14 septembre 2022

Bonjour,



George Ross
Président-directeur général

*Alliance de recherche numérique
du Canada*

Je suis heureux de vous inviter à la troisième assemblée générale annuelle de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance), qui aura lieu virtuellement le **mardi 27 septembre 2022, de 13 h à 14 h (heure avancée de l'Est)**. Les points officiels à l'ordre du jour de l'AGA comprendront l'élection des membres du conseil d'administration, l'examen des états financiers vérifiés pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022 et le renouvellement du mandat des vérificateurs externes. Puisque l'Alliance est une organisation reposant sur l'adhésion de membres, ses règlements prévoient que seules les personnes désignées des **établissements inscrits à titre de membres principaux** sont autorisées à voter; votre présence à notre AGA ainsi que votre participation aux efforts de l'Alliance sont importants. La portion officielle de l'AGA sera suivie par d'importantes mises à jour concernant le travail de l'organisation. D'autres détails à ce sujet vous seront transmis dans les prochains jours.

Pour l'Alliance, la dernière année a été remplie de réussites, mais également de défis. Des fonctions clés de prestation de services directs aux chercheuses et chercheurs sont maintenant intégrées au sein de l'organisation, et l'Alliance a procédé avec succès à la transition des activités du calcul informatique de pointe que menait Calcul Canada et de celles de gestion des données de recherche qu'assumait l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, tout en menant à bien la transition finale des fonctions liées aux logiciels de recherche qu'assurait CANARIE. Toutefois, je pense qu'il est juste de dire que l'Alliance a eu du mal à respecter d'autres jalons importants et à gagner la confiance de ses membres et de la communauté de l'infrastructure de recherche numérique (IRN).

En juillet 2022, je me suis de nouveau joint à l'Alliance en tant que président-directeur général après en avoir été le directeur général par intérim alors qu'elle en était à ses tout débuts (2019-2020). Depuis mon arrivée à ce poste, l'Alliance a redoublé ses efforts pour élaborer le nouveau modèle de prestation des services, le modèle de financement et la proposition de financement pluriannuel, documents qu'elle compte présenter à notre bailleur de fonds, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Sur les conseils d'un comité directeur et avec la grande collaboration d'une vaste équipe d'experts, nous nous sommes fixé comme objectif de présenter à ISDE une proposition qui garantira que les fonds requis seront disponibles pour



faire des investissements essentiels dans l'infrastructure et les services à l'appui de l'écosystème de l'IRN de même que pour fournir le soutien nécessaire aux chercheuses et chercheurs de partout au Canada. Dans le futur, l'Alliance s'emploiera à collaborer avec sa communauté et à gagner la confiance de ses membres. Ainsi, la séance de discussion avec la communauté de l'IRN qui suivra l'AGA sera l'occasion de faire le point au sujet de ces efforts.

Au plaisir de discuter avec vous à l'AGA.

George Ross
Président-directeur général
Alliance de recherche numérique du Canada



Ordre du jour de l'assemblée

DURÉE	N°	POINT	INTERVENANT(E)
OUVERTURE DE LA SÉANCE			
5 min.	1.	Mot de bienvenue et mise à jour du président-directeur général	G. Ross
5 min.	2.	Observations préliminaires de la présidente	J. Davidson
5 min.	3.	Observations d'ISDE	N. Vats, SMA
POINTS OFFICIELS			
1 min.	4.	Ouverture de l'assemblée	J. Davidson
1 min.	5.	Présidente, secrétaire et scrutatrice	J. Davidson
1 min.	6.	Avis de convocation	J. Davidson
2 min.	7.	Confirmation du quorum	J. Davidson
3 min.	8.	Approbation du procès-verbal	J. Davidson
15 min.	9.	Élection des administratrices et administrateurs	J. Davidson
7 min.	10.	Réception et examen des états financiers	J. Davidson
3 min.	11.	Renouvellement du mandat des vérificateurs externes	J. Davidson
3 min.	12.	Autres points	J. Davidson
2 min.	13.	Observations finales	J. Davidson
1 min.	14.	Conclusion des points officiels	J. Davidson
CLÔTURE DE LA SÉANCE			
5 min.	15.	Mot de la fin	D. Barnard
1 min.	16.	Ajournement	J. Davidson



Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée extraordinaire des membres de la Société tenues le 28 septembre 2021 a été envoyé aux membres aux fins d'approbation.

RECOMMANDATION

IL EST RÉSOLU QUE :

Les membres principaux (catégorie A) approuvent le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Alliance de recherche numérique du Canada tenue le 28 septembre 2021.



APPENDICE 1

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 28 septembre 2021

**11593765 CANADA ASSOCIATION
(la Société)**

Assemblée générale annuelle et assemblée extraordinaire

**Entièrement en ligne sur la plateforme Zoom
Mardi 28 septembre 2021 à 13 h 30 (heure de l'Est)**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'Assemblée générale annuelle (**AGA**) des membres de la Nouvelle Organisation d'infrastructure de la recherche numérique (11593765 Canada Association) (la **Société**) est ouverte. J. M. Davidson, présidente du conseil d'administration (le **CA**) de la Société, présente les membres du CA et de l'équipe de gestion et rappelle les pratiques exemplaires pour la réunion et le vote sur Zoom.

J. M. Davidson (la **présidente**) préside l'Assemblée générale, E. Mailloux est la secrétaire et scrutatrice (la **secrétaire**).

AVIS DE CONVOCATION

La présidente confirme que l'avis de convocation (l'**avis**) a été envoyé le jeudi 2 septembre 2021 à tous les membres inscrits en date du 1^{er} septembre 2021.

QUORUM

La présidente accuse réception du rapport de présence de la secrétaire et constate qu'il y a quorum et que l'assemblée peut se tenir valablement. La présidente demande à la secrétaire de lui faire parvenir le plus récent rapport de présence dès que possible. La version définitive se trouve ci-jointe (Annexe A).

ORDRE DU JOUR

La présidente rappelle les quatre points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale :

- I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 septembre 2020;
- II. Élection des administrateurs;
- III. Confirmation des modifications aux règlements de la Société;
- IV. Présentation des états financiers de la Société pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2021;
- V. Renouvellement du mandat des vérificateurs externes pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2022.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

La présidente présente le premier point à l'ordre du jour : l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 septembre 2020. La présidente signale qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres de la Société avec les documents de l'AGA. La présidente présente une motion visant l'approbation du procès-verbal. La motion est dûment proposée et appuyée. Puisque personne ne s'y oppose, la présidente indique que la motion sera soumise au vote pendant la période de vote désignée, et passe au point suivant à l'ordre du jour.

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

La présidente présente le second point à l'ordre du jour : l'élection des administrateurs de la Société. La présidente rappelle quels membres du CA sont dans la limite de leur mandat actuel et signale que le comité de sélection du CA a fourni aux membres de la Société des renseignements sur les administrateurs nommés pour approbation. La sélection des candidats a reposé sur un processus fondé sur la recherche de compétences complémentaires à celles du CA, sur les besoins de ce dernier et sur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. La présidente demande une motion visant à fixer le nombre d'administrateurs à 16 et à élire les candidats suivants à titre d'administrateurs, pour que ces derniers exercent leurs fonctions jusqu'à la fin de leurs mandats respectifs :

- Dale Askey, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2023;
- Randall Sobie, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2022;
- Jennifer Doyle, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2022;
- Sina Shahandeh, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2022;
- Jeffrey Taylor, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2022; et
- Denis Thérien, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2022.

La motion est dûment proposée et appuyée. Puisque personne ne s'y oppose, la présidente indique que la motion sera soumise au vote pendant la période de vote désignée, et passe au point suivant à l'ordre du jour.

MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS

La présidente présente le troisième point à l'ordre du jour : la ratification et la confirmation des modifications et mises à jour des règlements de la Société. La présidente indique que les modifications ont été adoptées sur la base des commentaires des membres et de l'examen continu du CA. La présidente rappelle la première modification au règlement :

- Modifications à l'élection du président du conseil des chercheurs afin de s'harmoniser avec l'article 128(8) de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* pour la nomination des administrateurs. (Article 4.14, Conseil des chercheurs).

La présidente invite un membre primaire à proposer la motion pour résolution. La motion est dûment proposée et appuyée. La présidente indique que la motion sera soumise au vote pendant la période de vote désignée.

La présidente présente la seconde modification au règlement, qui requiert une résolution extraordinaire :

- Approbation de la modification de l'Article 2.1 (Catégories ou groupes de membres et conditions d'adhésion) des règlements généraux de fonctionnement de la Société : une clause supplémentaire exigeant que les membres primaires (catégorie A) et membres associés (catégorie B) soient constitués en société à but non lucratif ou soient des donateurs reconnus au Canada.

La motion sera soumise au vote des membres primaires et les membres associés de la Société voteront. La présidente invite un membre primaire à proposer la motion pour résolution. La motion est dûment proposée et appuyée. La présidente demande également qu'un membre associé propose la motion. La motion est dûment proposée et appuyée.

La présidente recommande que la dernière résolution, qui confirme les modifications, soit approuvée à la fois par les membres primaires et les membres associés. La présidente invite un membre primaire à proposer la motion pour résolution. La motion est dûment proposée et appuyée. La présidente demande également qu'un membre associé propose la motion. La motion est dûment proposée et appuyée.

La présidente invite les membres associés à donner leurs votes sur les résolutions spéciales proposées et appuyées par l'entremise des bulletins de SimpleSondage.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La présidente présente le quatrième point à l'ordre du jour : l'examen des états financiers annuels de la Société et du rapport de vérification pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2021. La présidente signale que des copies des états financiers et du rapport de vérification ont été fournies à tous les membres. La présidente invite Narinder Dehal (Vice-président, services généraux et chef des finances) à faire une présentation; ce dernier présente les états financiers et le rapport de vérification à l'Assemblée générale.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

La présidente présente le cinquième point à l'ordre du jour : le renouvellement du mandat des auditeurs externes de la Société, jusqu'à la prochaine Assemblée générale ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, et autorise le conseil d'administration à fixer la rémunération du vérificateur. La présidente et le conseil d'administration recommandent de renouveler le mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour l'année à venir. La présidente propose une motion pour renouveler le mandat de KPMG et pour autoriser le conseil d'administration à fixer la rémunération du vérificateur. La motion est dûment proposée et appuyée. Le chef des finances répond à une question sur la période à prévoir avant que l'on songe à remplacer les vérificateurs. La Société a signé un contrat de cinq ans avec KPMG, mais le mandat de KPMG doit néanmoins être renouvelé annuellement par les membres. À l'issue du contrat de cinq ans, la Société amorcera un processus de demandes de proposition, pour garantir la valeur de la prestation de services. La présidente indique que la motion sera soumise au vote pendant la période de vote désignée, et passe au point suivant à l'ordre du jour.

PÉRIODE DE VOTE

La présidente demande que les motions suivantes soient soumises au vote, qui ont été proposées et appuyées.

Membres primaires :

- I. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Société tenue le 24 septembre 2020.
- II. Élection des administrateurs et fixation des administrateurs à 16 membres.
- III. Approbation de l'amendement à l'article 4.14 (Conseil des chercheurs) des règlements généraux de fonctionnement.
- IV. Résolution spéciale pour approuver l'amendement à la section 2.1 (Catégories et conditions d'adhésion) des règlements généraux de fonctionnement de la Société.
- V. Résolution spéciale pour ratifier et confirmer les règlements généraux de fonctionnement modifiés et mis à jour de la Société adoptés par le conseil d'administration de la Société le 31 août 2021.
- VI. Renouvellement du mandat de KPMG en tant que vérificateur de l'organisation jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des membres ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, et autorisation du conseil d'administration à fixer la rémunération du vérificateur.

Membres associés :

- I. Résolution spéciale pour approuver l'amendement à la section 2.1 (Catégories et conditions d'adhésion) des règlements généraux de fonctionnement de la Société.
- II. Résolution spéciale pour ratifier et confirmer les règlements généraux de fonctionnement modifiés et mis à jour de la Société adoptés par le conseil d'administration de la Société le 31 août 2021.

À la suite du vote, la présidente déclare que toutes les motions sont adoptées. Le rapport de la secrétaire se trouve ci-après (Annexe B).

CONCLUSION

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente demande une motion pour lever la séance. La motion est dûment proposée et appuyée. La présidente demande alors que la motion soit soumise au vote. À la suite du vote, la secrétaire rapporte les résultats à la présidente. La présidente déclare la portion officielle de l'AGA terminée.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE 11593765 CANADA ASSOCIATION
28 septembre 2021**

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE SUR LE VOTE

MOTION N° 1

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 septembre 2020

Je soussignée, la secrétaire scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

Nombre de voix

POUR	<u>31</u>	96,88 %
CONTRE	<u>0</u>	0 %
ABSTENTION	<u>1</u>	3,13 %
Total	<u>32</u>	

E. Mailloux, secrétaire scrutatrice du CA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE 11593765 CANADA ASSOCIATION
28 septembre 2021**

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE SUR LE VOTE

MOTION N° 2

Élection des administrateurs

Je soussignée, la secrétaire scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

Nombre de voix

POUR	31	96,88 %
CONTRE	0	0 %
ABSTENTION	1	3,13 %
TOTAL :	32	

E. Mailloux, secrétaire scrutatrice du CA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE 11593765 CANADA ASSOCIATION
28 septembre 2021**

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE SUR LE VOTE

MOTION N° 3(A)

Ratification des amendements aux règlements généraux de fonctionnement

Approbation de l'amendement à l'article 4.14 (Conseil des chercheurs) des règlements généraux de fonctionnement de la Société (catégorie A : membres primaires).

Je soussignée, la secrétaire scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

Nombre de voix

POUR	31	96,88 %
CONTRE	0	0 %
ABSTENTION	1	3,13 %
TOTAL :	32	100 %

E. Mailloux, secrétaire scrutatrice du CA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE 11593765 CANADA ASSOCIATION
28 septembre 2021**

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE SUR LE VOTE

MOTION N° 3(B)

Ratification des amendements aux règlements généraux de fonctionnement

Approbation de l'amendement à la section 2.1 (Catégories et conditions d'adhésion) des statuts généraux de fonctionnement de la Société (catégorie A : membres primaires).

Je soussignée, la secrétaire scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

Nombre de voix

POUR	28	93,3 %
	<hr/>	
CONTRE	0	0 %
	<hr/>	
ABSTENTIONS	<u>2</u>	6,67 %
	<hr/>	
TOTAL :	30	100 %

E. Mailloux, secrétaire scrutatrice du CA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE 11593765 CANADA ASSOCIATION
28 septembre 2021**

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE SUR LE VOTE

MOTION N° 3(C)

Confirmation des amendements aux règlements généraux de fonctionnement

Confirmation que les règlements généraux de fonctionnement amendés sont approuvés, ratifiés et adoptés tel qu'ils ont été présentés aux membres.

Je soussignée, la secrétaire scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

Nombre de voix

POUR	28	93,33 %
CONTRE	0	0 %
ABSTENTIONS	2	6,67 %
TOTAL :	30	100 %

E. Mailloux, secrétaire scrutatrice du CA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE 11593765 CANADA ASSOCIATION
28 septembre 2021**

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE SUR LE VOTE

MOTION N° 3(D)

Ratification des amendements aux règlements généraux de fonctionnement

Approbation de l'amendement à la section 2.1 (Catégories et conditions d'adhésion) des statuts généraux de fonctionnement de la Société (catégorie B : membres associés).

Je soussignée, la secrétaire scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

Nombre de voix

POUR	38	97,44 %
	<hr/>	
CONTRE	0	0 %
	<hr/>	
ABSTENTION	<u>1</u>	2,56 %
	<hr/>	
TOTAL :	39	100 %

E. Mailloux, secrétaire scrutatrice du CA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE 11593765 CANADA ASSOCIATION
28 septembre 2021**

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE SUR LE VOTE

MOTION N° 3(E)

Confirmation des amendements aux règlements généraux de fonctionnement

Confirmation que les règlements généraux de fonctionnement amendés sont approuvés, ratifiés et adoptés tel qu'ils ont été présentés aux membres.

Je soussignée, la secrétaire scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

Nombre de voix

POUR :	39	100 %
	<hr/>	
CONTRE	0	0 %
	<hr/>	
ABSTENTIONS	<u>0</u>	0 %
	<hr/>	
TOTAL :	39	100 %

E. Mailloux, secrétaire scrutatrice du CA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE 11593765 CANADA ASSOCIATION
28 septembre 2021**

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE SUR LE VOTE

MOTION N° 4

Renouvellement du mandat des vérificateurs externes

Je soussignée, la secrétaire scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

Nombre de voix

POUR	31	96,88 %
CONTRE	0	0 %
ABSTENTION	1	3,13 %
TOTAL :	32	100 %

E. Mailloux, secrétaire scrutatrice du CA



Élection des administratrices et administrateurs

Le comité des candidatures du CA de l'Alliance de recherche numérique du Canada propose les candidatures suivantes aux fins d'approbation :

RECOMMANDATION

Les administratrices et administrateurs ci-dessous sont actuellement en cours de mandat :

- Gail Murphy, pour un mandat de trois ans se terminant à l'AGA de 2023;
- Dale Askey, pour un mandat de deux ans se terminant à l'AGA de 2023.

IL EST RÉSOLU QUE :

Les membres principaux approuvent que le nombre d'administratrices et administrateurs soit fixé à 16.

Les personnes suivantes sont élues comme administratrices et administrateurs et exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin de leurs mandats respectifs :

- David Barnard, pour un nouveau mandat de trois ans se terminant à l'AGA de 2025;
- Chris Lumb, pour un mandat de deux ans se terminant à l'AGA de 2024;
- Donna Bourne-Tyson, pour un mandat d'un an se terminant à l'AGA de 2023;
- David MaGee, pour un mandat de deux ans se terminant à l'AGA de 2024;
- Martha Whitehead, pour un mandat de deux ans se terminant à l'AGA de 2024;
- Jeffrey Taylor, pour un mandat de deux ans se terminant à l'AGA de 2024;
- Jennifer Doyle, pour un mandat de deux ans se terminant à l'AGA de 2024;
- Randall Sobie, pour un mandat d'un an se terminant à l'AGA de 2023;
- Denis Thérien, pour un mandat d'un an se terminant à l'AGA de 2023;
- Melissa Just, pour un mandat de trois ans se terminant à l'AGA de 2025;
- Guillaume Bourque, pour un mandat de trois ans se terminant à l'AGA de 2025;
- Connie Bonello, pour un mandat de deux ans se terminant à l'AGA de 2024;
- Kelley McKinnon, pour un mandat de trois ans se terminant à l'AGA de 2025;
- Roya Rezaie, pour un mandat de trois ans se terminant à l'AGA de 2025.



APPENDICE 1 Biographies des candidates et candidats aux postes d'administratrices et administrateurs

BIOGRAPHIES DES CANDIDATES ET CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS



APPENDICE 1

DAVID T. BARNARD

David Barnard, Ph. D., est recteur émérite de l'Université du Manitoba. Auparavant, il a été recteur et vice-chancelier de l'Université de Regina après y avoir été vice-recteur à l'administration et contrôleur.

[BIOGRAPHIE](#)



CONNIE BONELLO

Connie Bonello est une conseillère en gestion chevronnée comptant plusieurs années d'expérience comme cadre à l'échelle mondiale, et a notamment fourni des services de consultation auprès d'organisations de services financiers en Europe, en Amérique et en Asie.

[BIOGRAPHIE](#)



DONNA BOURNE-TYSON

Donna Bourne-Tyson est l'ancienne doyenne des bibliothèques à l'Université Dalhousie. Au cours de ses deux mandats à ce titre, Mme Bourne-Tyson a dirigé l'équipe responsable des bibliothèques, des carrefours d'apprentissage et des archives, entre autres initiatives liées à l'IRN.

[BIOGRAPHIE](#)





GUILLAUME BOURQUE

Guillaume Bourque, Ph. D, est professeur au Département de génétique humaine, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en génomique et médecine informatiques, et directeur de la bioinformatique au Centre de génome de McGill.

[BIOGRAPHIE](#)



JENNIFER DOYLE

Jennifer Doyle est vice-rectrice aux finances et à l'administration de l'Université d'Ottawa, en Ontario.

[BIOGRAPHIE](#)



MELISSA JUST

Melissa Just est doyenne de la bibliothèque universitaire de l'Université de la Saskatchewan, dont elle a également été vice-rectrice intérimaire et vice-rectrice adjointe intérimaire pendant une période de 18 mois.

[BIOGRAPHIE](#)





CHRIS LUMB

Chris Lumb, ingénieur et ICD.D, est un PDG et directeur de conseil d'administration d'expérience d'une entreprise technologique.

[BIOGRAPHIE](#)



DAVID MAGEE

David MaGee, Ph. D., est vice-recteur à la recherche de l'Université du Nouveau-Brunswick.

[BIOGRAPHIE](#)



KELLEY MCKINNON

Kelley McKinnon est bachelière ès arts en droit, agrégée supérieure 2021 et boursière 2020, Université Harvard (initiative de leadership avancé). Au cours de sa carrière s'échelonnant sur plus de 30 ans, elle a été cadre au sein de BMO Groupe financier, où elle exerçait des fonctions liées aux exigences réglementaires et à la conformité à l'échelle mondiale.

[BIOGRAPHIE](#)





ROYA REZAIE

Titulaire des titres de comptable professionnelle agréée et de comptable en management accréditée, Roya Rezaie est une dirigeante d'entreprise possédant plus de 20 années d'expérience exhaustive en matière de gouvernance, de planification opérationnelle, de stratégie organisationnelle, de gestion des fournisseurs et de gestion financière dans les secteurs des activités numériques, technologiques et opérationnelles.



[BIOGRAPHIE](#)

RANDALL SOBIE

Randall Sobie, Ph. D., est chercheur scientifique à l'Institut de physique des particules, professeur et directeur du centre de recherche sur la physique subatomique et les accélérateurs de l'Université de Victoria.



[BIOGRAPHIE](#)

JEFFREY TAYLOR

Jeffrey Taylor, Ph. D., est vice-recteur adjoint à la recherche appliquée et à l'innovation du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, le seul collège financé par des fonds publics en Nouvelle-Écosse.



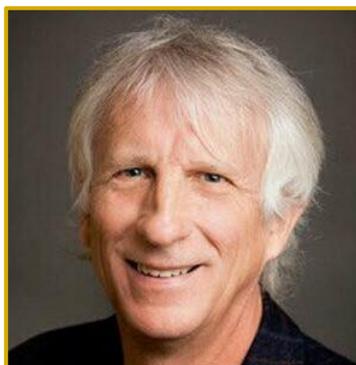
[BIOGRAPHIE](#)



DENIS THÉRIEN

Denis Thérien, Ph. D., est vice-président de la recherche et des partenariats chez ServiceNow, une entreprise montréalaise en démarrage qui aide les organisations à opérationnaliser l'intelligence artificielle en mettant en contact les entreprises et le milieu de la recherche.

[BIOGRAPHIE](#)



MARTHA WHITEHEAD

Martha Whitehead est bibliothécaire universitaire et vice-présidente de la bibliothèque de l'Université Harvard. Elle dirige le réseau de bibliothèques de l'Université Harvard, qui compte un effectif de plus de 700 personnes et plus de 25 bibliothèques et archives.

[BIOGRAPHIE](#)





Réception et examen des états financiers

Les états financiers vérifiés de l'Alliance de recherche numérique du Canada pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022 ont été envoyés aux membres à titre d'information.



APPENDICE 1

Rapport des auditeurs indépendants de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L : États financiers vérifiés de l'Alliance de recherche numérique du Canada (31 mars 2022)

États financiers de

**L'ALLIANCE DE RECHERCHE
NUMÉRIQUE DU CANADA**

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Et le rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 mars 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de l'Alliance de recherche numérique du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Alliance de recherche numérique du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.L. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 29 juin 2022

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

État de la situation financière

Au 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	7 441 777 \$	2 938 533 \$
Montants à recevoir	108 567	–
TVH à recevoir	90 118	207 973
Charges payées d'avance	119 379	50 470
	7 759 841 \$	3 196 976 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 417 198 \$	557 555 \$
Financement reporté (note 2)	5 121 311	2 132 664
	6 538 509	2 690 219
Actif net	1 221 332	506 757
	7 759 841 \$	3 196 976 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits		
Financement d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada/ISDE	11 247 353 \$	6 345 045 \$
Cotisations des membres	635 000	476 500
Revenu d'intérêts	40 518	20 097
Autres produits	39 056	–
	<hr/>	<hr/>
	11 961 927	6 841 642
Charges		
Programme		
Charges de programme	2 201 700	–
Fonctionnement et administration générale		
Salaires et traitements	5 815 740	1 455 674
Avantages sociaux	853 573	104 544
Transports et communications	85 371	51 284
Services	2 247 694	4 733 543
Fournitures	42 358	–
Autres charges	916	–
	<hr/>	<hr/>
	9 045 652	6 345 045
Total des charges	<hr/>	<hr/>
	11 247 352	6 345 045
Excédent des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	714 575	496 597
Actif net, au début de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	506 757	10 160
Actif net, à la fin de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	1 221 332 \$	506 757 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Provenance (utilisation) de fonds liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	714 575 \$	496 597 \$
Variation net du fonds de roulement hors trésorerie		
Montants à recevoir	(108 567)	–
TVH à recevoir	117 855	(111 478)
Charges payées d'avance	(68 909)	(25 446)
Créditeurs et charges à payer	859 643	246 176
Financement reporté	2 988 647	1 491 455
Augmentation de l'encaisse	4 503 244	2 097 304
Encaisse, au début de l'exercice	2 938 533	841 229
Encaisse, à la fin de l'exercice	7 441 777 \$	2 938 533 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

L'Alliance de recherche numérique du Canada (l'« Organisation ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la loi fédérale le 28 août 2019 à titre d'organisme membre aux termes d'une entente entre Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et l'Organisation. L'Organisation a légalement changé son nom le 1^{er} octobre 2021 et s'appelait auparavant 11593765 Canada Association.

L'Organisation a pour mandat de jouer un rôle essentiel en aidant à faire progresser l'établissement d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique axé sur le chercheur, responsable, adaptable, stratégique et durable pour les chercheurs canadiens.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Mode de présentation

L'Organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

Les apports et les fonds affectés au mandat de l'Organisation sont comptabilisés à titre de fonds reportés et constatés à titre de produits au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les cotisations des membres sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent, à condition que leur perception soit raisonnablement assurée.

c) Charges

Dans l'état des résultats, l'Organisation classe ses charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et selon la fonction à laquelle elles se rattachent directement.

d) Régimes d'avantages sociaux des employés

L'Organisation est membre du Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Organisation a adopté des principes comptables propres à un régime de retraite à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, lesquelles exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes figurant dans les états financiers comprennent la recouvrabilité des débiteurs, les apports reportés et le montant de certaines charges à payer au cours de l'exercice où elles deviennent connues.

2. Financement reporté

L'Organisation a reçu d'ISDE les fonds suivants :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	2 132 664 \$	641 209 \$
Contributions reçues	14 236 000	7 836 500
Constatés à titre de produits	(11 247 353)	(6 345 045)
Solde à la fin de l'exercice	5 121 311 \$	2 132 664 \$

3. Accord de contribution

L'accord de contribution entre l'Organisation et ISDE a été conclu le 31 octobre 2019 et vise à financer les activités de l'Organisation. Cet accord a pris fin le 31 mars 2022, mais sous réserve des conditions qui y sont énoncées, il pourra être prolongé jusqu'au 31 mars 2024. L'Organisation a reçu d'ISDE l'autorisation d'un financement d'environ 38 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023 et une prolongation pour les exercices futurs est en cours de négociation.

4. Régimes d'avantages sociaux des employés

À compter du 1^{er} mai 2021, l'Organisation est devenue membre du Régime de retraite du Collège des arts appliqués et de technologie (le « CAAT »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants du CAAT. Les participants recevront des prestations en fonction de leur ancienneté et de la moyenne des gains annuels au cours des cinq années consécutives précédant la retraite, la cessation ou le décès qui présentent les gains les plus élevés.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

4. Régimes d'avantages sociaux des employés (suite)

L'Organisation ne comptabilise aucune part de l'excédent ou du déficit du régime de retraite, car elle dispose de renseignements insuffisants pour déterminer sa part de l'actif et du passif sous-jacents du régime de retraite. La plus récente évaluation actuarielle déposée auprès des organismes de réglementation des régimes de retraite au 1^{er} janvier 2022 indiquait un excédent actuariel de 4,37 milliards de dollars.

Les cotisations de l'employeur au régime au cours de l'exercice par l'Organisation se sont élevées à 332 552 \$ et sont incluses dans les charges au titre des avantages sociaux dans l'état des résultats.

5. Risques financiers

Les instruments financiers de l'Organisation comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créiteurs et les charges à payer.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement à l'encaisse et aux débiteurs. L'Organisation tient ses comptes en espèces auprès des banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

L'Organisation évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune provision pour créances douteuses.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne puisse pas remplir toutes ses obligations en matière de sorties de trésorerie quand celles-ci arriveront à échéance. L'Organisation atténue ce risque en surveillant ses activités de trésorerie et les sorties prévues au moyen d'un budget exhaustif et en tenant ses comptes créiteurs à jour tout au long de l'année. L'Organisation surveille continuellement ses flux de trésorerie afin de maintenir ses liquidités pour les exercices à venir.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

5. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés.

i) Risque de change

Le risque de change désigne certains actifs qui sont exposés aux fluctuations des devises. L'Organisation n'estime pas être exposée de façon importante au risque de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisation n'estime pas être exposée de façon importante au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant des variations des marchés boursiers. L'Organisation n'estime pas être exposée à l'autre risque de prix.

6. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.



Renouvellement du mandat des vérificateurs externes

Le conseil d'administration de l'Alliance approuve le renouvellement du mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme vérificateur de la Société et en fait la recommandation aux membres.

RECOMMANDATION

IL EST RÉSOLU QUE :

Les membres principaux (catégorie A) approuvent le renouvellement du mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme vérificateur de la Société jusqu'à la tenue de leur prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, et autorisent le conseil d'administration à fixer la rémunération du vérificateur.



Conclusion des points à l'ordre du jour